

Habitat 3130**Plans d'eau oligo-mésotrophes
avec végétation amphibie****Description de l'habitat**

Les plans d'eau oligo-mésotrophes ont des eaux pauvres en éléments nutritifs. Leurs eaux sont claires en toute saison et peu productives. Ils sont constitués d'une grande diversité de milieux : ornières, fossés, petites mares, étangs, berges de cours d'eau, lacs de barrage. Les végétations amphibies se développent dans la zone inondée en hiver mais qui s'assèche en été, sur un fond minéral ou tourbeux. Elles se développent dans une lame d'eau dont la profondeur varie de quelques centimètres à plus d'un mètre et peuvent se structurer en ceintures concentriques en relation avec la profondeur de l'eau, l'action des vagues, la variation saisonnière des niveaux. Les pièces d'eau oligo-mésotrophes peuvent aussi héberger des communautés de plantes strictement aquatiques, normalement jamais exondées. Ces communautés ne sont pas considérées comme un habitat d'intérêt communautaire.

Les végétations amphibies qui caractérisent ces plans d'eau sont constituées de plantes vivaces ou de plantes annuelles. Les premières peuvent subsister sous l'eau pendant plusieurs années mais certaines ne fleurissent que lors des assècs. Par contre, les secondes ne peuvent se développer que sur les grèves exondées. Elles sont alors capables d'accomplir leur cycle de reproduction en quelques mois, avant que les pluies d'automne ne provoquent la remontée du niveau des eaux. Leurs graines peuvent subsister à l'état dormant pendant de nombreuses années, le temps que les conditions soient à nouveau favorables à leur germination.

Espèces végétales typiques

Les végétations amphibies vivaces sont constituées de plantes à feuillage fin comme la littorelle, le jonc bulbeux, le scirpe épingle, la pilulaire, l'ache inondée et de plantes à feuillage nettement plus développé comme le millepertuis des marais, le potamot à feuilles de renouée, le flûteau nageant. L'hydrocotyle, la véronique en écu, la renoncule flammette sont également fréquentes bien qu'elles se rencontrent également dans d'autres types de végétation.

Les végétations des grèves à annuelles peuvent comporter des élatines (élatine poivre d'eau, élatine à six étamines), des scirpes (scirpe sétacé, scirpe à inflorescence ovoïde), le jonc des marécages, la limoselle, le souchet



© L.-M. Delescaille

brun, l'érythrée élégante, la salicaire à feuilles d'hyssope, la mousse fleurie, l'illécèbre, le centenille, le faux lin. Elle sont également caractérisées par des bryophytes (mousses et hépatiques) à cycle de vie très court.

Répartition et statut

Les plans d'eau oligo-mésotrophes et leurs végétations caractéristiques peuvent se rencontrer dans les régions aux eaux naturellement pauvres (Ardenne, Fagne-Famenne, sur les sols sableux du Brabant, du Hainaut ou de Lorraine), au milieu des landes ou encore en forêt. La plupart des grands plans d'eau situés dans le domaine agricole ont disparu ou se sont dégradés. Les petites mares sont par contre encore bien présentes dans les camps militaires où les trous de bombes et les ornières créées par le passage des engins permettent de conserver l'habitat.

Intérêt écologique

Les plans d'eau oligo-mésotrophes constituent le milieu de vie de nombreuses espèces spécialisées, notamment de plusieurs espèces de libellules, etc. l'agrion à lunules, l'agrion nain et le leste dryade. Ils sont aussi diversement colonisés par les espèces aquatiques et amphibies. Parmi ces dernières, les petites mares temporaires sont souvent l'habitat de prédilection du crapaud calamite et de l'alyte accoucheur.

Menaces

Les plans d'eau oligo-mésotrophes figurent parmi les habitats les plus rares et les plus menacés de Wallo-



Littorelle.

nie. Les menaces sont liées à leur destruction pure et simple par remblai ou drainage. C'est surtout le cas des petites mares en prairie ou des ornières en forêt. Elles sont le plus souvent liées à l'eutrophisation généralisée des eaux. Ce phénomène est lié à la pollution par les phosphates agricoles (engrais) ou domestiques (lessives) mais aussi, dans le cas des milieux les plus oligotrophes, à la pollution générale de l'environnement (pluies acides, pluies azotées).

Objectifs de gestion

La maîtrise de la qualité de l'eau d'alimentation et la gestion des niveaux de l'eau sont les deux facteurs indispensables à la conservation de cet habitat.

Mesures

Il est essentiel de préserver la qualité de l'eau qui alimente les pièces d'eau, en constituant des espaces tampons où tout emploi d'engrais, d'amendements, de pesticides, d'herbicides est proscrit. Pour être efficaces, ces mesures doivent concerner l'ensemble du bassin d'alimentation. Dans les stations forestières, on évitera de combler les ornières. Les coupes forestières seront réalisées de manière à limiter le lessivage des éléments nutritifs. Les étangs à vocation piscicole, halieutique ou cynégétique seront conduits selon des pratiques d'élevage très extensif sans utilisation d'amendements ni nourrissage. On évitera d'introduire des espèces fousseuses (carpes, brèmes) ou des espèces étrangères à la faune piscicole locale.

La variation saisonnière du plan d'eau sera conservée, soit naturellement, soit en intervenant sur le système de vidange. Lorsque plusieurs pièces d'eau sont en connexion, elles seront vidangées en alternance plutôt qu'en même temps et, de manière à préserver la végétation strictement aquatique, elles seront rapidement remises sous eau. Dans les grandes pièces d'eau à vocation récréative, l'accès du public sera limité afin d'éviter la destruction de la végétation.

Les étangs actuellement dégradés devront être, si possible, restaurés. Il s'agit souvent d'opérations complexes nécessitant parfois des travaux de génie civil (restauration des digues et des systèmes de vidange, curage partiel des sédiments) dont la réussite est conditionnée par la maîtrise totale de la qualité des eaux d'alimentation après les travaux.

Les étangs d'agrément seront éventuellement conçus ou réaménagés de manière à permettre le développement de la végétation naturelle. En tout état de cause, on évitera d'y introduire des espèces exotiques animales ou végétales.

NATURA 2000

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

